

DOMAINE MODE - VÊTEMENT - MAROQUINERIE

Principales formations du domaine :

CAP Métiers de la mode -Vêtement flou

CAP Métiers de la mode -Vêtement tailleur

CAP Maroquinerie

Bac Pro Métiers de la mode - Vêtements

Bac Pro Métiers du cuir option chaussures

Bac Pro Métiers du cuir option maroquinerie Pas de vidéo de Bac Pro mais exemples de métiers

CAP Métiers de la mode – Vêtement flou

↳ J'accède à la vidéo formation

↳ J'accède à la vidéo métier

↳ J'accède à la fiche descriptive

BAC PRO Métiers de la Mode – Vêtements

↳ J'accède à la vidéo formation

↳ J'accède à la vidéo métier n°1

↳ J'accède à la fiche métier n°2

↳ J'accède à la fiche descriptive

CAP Métiers de la mode – Vêtement Tailleur

↳ J'accède à la fiche formation

BAC PRO Métiers du cuir option chaussures

↳ J'accède à la vidéo formation

↳ J'accède à la fiche métier n°1

↳ J'accède à la fiche métier n°2

CAP Maroquinerie

↳ J'accède à la fiche formation

BAC PRO Métiers du cuir option maroquinerie

↳ J'accède à la fiche formation ONISEP

↳ J'accède à la vidéo métier n°1

↳ J'accède à la vidéo métier n°2

Objectifs

Ce bac pro forme des techniciens du vêtement et de la mode : modéliste, tailleur-couturier qui interviennent tout au long de la chaîne de fabrication du vêtement, dans le cadre de fabrications en petites séries ou dans le suivi des productions industrielles en grandes séries.

Les activités de ces professionnels du vêtement consistent à :

- accueillir, être à l'écoute et conseiller la clientèle dans ses choix,
- réaliser un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre et préparer les patrons de papier,
- procéder à un échantillonnage, choisir les matières ou matériaux appropriés (tissus, cuirs, peaux, fourrures, etc.), réaliser la coupe, l'assemblage ou le montage des tissus,
- établir le planning de fabrication et calculer un prix prévisionnel.
- suivre la production en cas de grandes séries,
- effectuer les retouches après essayage et les finitions.

Le titulaire du bac pro Métiers de la mode-vêtement allie savoir-faire techniques (coupe, couture, choix du tissu et des matières, etc.) et compétences dans la gestion et le conseil à la clientèle.

Réforme en cours

Avec la réforme de la voie professionnelle, la seconde professionnelle est progressivement organisée par famille de métiers (la seconde devient commune à plusieurs baccalauréats du même secteur). 3 familles sont concernées à la rentrée 2019. Certaines spécialités resteront hors famille de métiers.

[En savoir +](#)

Onisep tv



Réforme en cours



Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, Sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langues vivantes	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements pro

- **Définition technique des produits** : concepts de mode et types de produits ; études techniques de conception des modèles (forme, patronage, gradation des modèles)
- **Matières et matériaux** : caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques... Représentation technique du produit : logiciels de représentation 2D, bases de données, technologies de l'information
- **Arts appliqués** : culture artistique, moyens de représentation
- **Entreprises de la filière mode** : typologie des entreprises, types d'activités, intervenants, types de marchés
- Industrialisation des produits, qualité et contrôle
- Système de production et maintenance
- **Démarche de projet** : analyse du cahier des charges, mise au point du projet, méthodologie du prototypage.



22 semaines de période de formation en milieu professionnel, réparties sur 3 ans.

Tony,
modéliste en haute
couture

Après une première orientation en électricité, j'ai repris une formation de stylisme-modélisme, spécialité haute couture...

Je suis entré dans le monde de la mode par la petite porte. Il m'est arrivé de coudre des boutons toute la nuit, la veille d'un défilé ! Un jour, j'ai voulu évoluer. J'ai discuté avec le responsable : mon audace a payé, j'ai été embauché. Depuis, j'ai tout fait : de la coupe, des patrons, des retouches...



Et après ?

Le Bac Professionnel permet l'entrée sur le marché du travail dès l'obtention du diplôme. Il est aussi possible de poursuivre ses études en :

- BTS Métiers de la mode - vêtement
- BTS Innovation textile
- DMA Costumier réalisateur
- DN MADE Mode

Quels métiers ?

Les diplômés peuvent être embauchés dans les ateliers de couture ou de haute couture, ou dans les entreprises textiles ou de prêt-à-porter en tant que :

- modéliste
- tailleur-couturier - tailleur-couturière
- prototypiste en matériaux souples

Ils peuvent également travailler à leur compte comme indépendants pour des maisons de haute couture ou pour une clientèle particulière.



LES RESSOURCES DISPONIBLES

Publications ONISEP consultables dans **le kiosque** au CDI ou au CIO et avec **Onisep services**

www.onisep.fr/lille



Métiers de la mode - Vêtement flou

Le titulaire de ce diplôme est capable de réaliser des vêtements (robes, chemises, chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur...), élaborés à partir de matières fines et souples (coton, lin, laine, soie, satin, polyamide, polyester...).

un certain nombre d'entreprises du secteur s'organisent autour de leurs activités de création, de mise au point, de confection, de contrôle, de finition, perpétuant le schéma que nous connaissons actuellement, notamment dans les entreprises de luxe, les entreprises anciennement industrielles, l'artisanat et les métiers d'art qui contribuent fortement au rayonnement de la mode française et à son attractivité. Ces entreprises doivent pouvoir trouver la réponse à leurs besoins en recrutements et en compétences, pour des emplois de mise au point et de production.

La démarche industrielle générale, pour ces types de production, peut être caractérisée par quatre grandes étapes :

- la conception détaillée ou pré industrialisation de modèles à forte valeur ajoutée.
- l'industrialisation de ces modèles.
- la définition du processus de leur fabrication.
- la fabrication de petites séries renouvelables ou non, le lancement et le suivi de productions sérielles.

La technique du « flou », qui se distingue de celle du « tailleur », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements souples et déstructurés. Cette catégorie regroupe les produits de type robes et ensembles, chemises et chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur, et tout vêtements réalisés dans une étoffe fine et souple.

Les emplois concernés sont des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Le titulaire du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou participe à :

- décoder des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, - préparer une phase de travail.
- mettre en œuvre un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition...) à partir de consignes opératoires et contrôler les résultats obtenus.
- fabriquer tout ou partie d'un vêtement.
- vérifier la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.



Débouchés

Le titulaire du diplôme du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture.
- Productions artisanales

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Réalisation d'un patron
- Etude des textiles et de leur mode d'utilisation dans la fabrication d'articles
- Utilisation, réglage et entretien des machines de traçage, de coupe, de fabrication, de repassage et de pressage : piqueuse plate, surjeteuse, fer, presse...
- Préparation et fabrication des vêtements : préparation des éléments (caractéristiques du vêtement et des matières à utiliser, techniques de placement et de coupe), préparation à l'essayage, les différentes techniques de réalisation :
- assemblage/montage, les cols, les manches, les fermetures, les poches...
- Gestion de la qualité
- Connaissance de l'entreprise
- Arts appliqués : culture artistique (l'histoire du vêtement et des accessoires), les formes, les couleurs..., le corps humain (proportions, dimension...), les moyens de représentation (dessin technique, croquis, dessin assisté par ordinateur), la relation corps/vêtement...

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel

- Analyses et exploitation de données esthétiques et Techniques, coeff. 4.
- Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement, coeff. 11 (dont coeff. 1 pour l'épreuve de Prévention, santé, environnement).

Enseignement général

- Français et histoire-géographie-éducation civique, coeff. 3.
- Mathématiques-sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1.
- Epreuve facultative : langue vivante.

Statistiques

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 29 présents, 25 admis (soit 86.21% de réussite).

En 2018, dans l'académie de Montpellier : 25 candidats inscrits, 25 présents, 22 admis (soit 88,00% de réussite)

en 2019, dans l'Académie de Montpellier : 27 candidats inscrits, 27 présents, 24 admis (soit 88,89 % de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Une mention complémentaire, en 1 an, exemple : Essayage, retouche, vente.
- Un baccalauréat professionnel en 2 ans, exemple : Métiers de la mode-vêtements
- Un brevet professionnel Vêtement sur mesure, option Couture flou, en 2 ans. (1 établissement en France : CFA de la couture à Paris).
- Un diplôme de Technicien des métiers du spectacle, option Techniques de l'habillement, en 2 ans.

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).